

Cabinet de Maître Caroline PAYEN
Avocat Associé au sein de la SCP DRUJON d'ASTROS
& ASSOCIES

demeurant à AIX-EN-PROVENCE (13100),
Les Patios de Forbin, 9 bis, Place John Rewald
Tel : 04.42.17.00.20 – www.drujondastros-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
EN UN LOT

UN APPARTEMENT DE 52,23 M2
ET UNE CAVE

A AIX-EN-PROVENCE (13100),
Dans un ensemble immobilier situé Résidence « Loubassane »
9B, Avenue du Docteur Bertrand,
50 Avenue Paul Cézanne

Cadastrés :

Section	N°	Lieudit	Surface
DA	81	9B Avenue du Docteur Bertrand	00ha 04 a 76 ca
DA	82	9B Avenue du Docteur Bertrand	02ha 05 a 57 ca
DA	83	9B Avenue du Docteur Bertrand	00ha 41 a 88 ca
DC	88	9002 Chemin des Lauves	02ha 65 a 38 ca

Les lots de copropriété suivants :

Lot numéro 185 : Une cave portant le numéro 3 du plan des caves
et les un/onze mille cinq centième (1/11500^{ème})
des parties communes générales.

Lot numéro 201 : Un appartement de deux pièces principales
situé au rez-de-chaussée côté ouest escalier est.

Et les vingt-quatre/onze mille cinq centièmes (24/11500èmes)
des parties communes générales.

MISE A PRIX : 50.000,00 €
(CINQUANTE MILLE EUROS)

Frais de poursuites payables en sus

VISITE : LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025 DE 9 H 00 A 10 H 00
par Maître Alessandro SALVETTI

ADJUDICATION FIXEE AU LUNDI 13 OCTOBRE 2025 A 9 H 00

à l'audience du Juge de l'Exécution

du Tribunal Judiciaire d'AIX EN PROVENCE (13100),

siégeant 40 Boulevard Carnot,

Où les biens immobiliers ci-dessus désignés seront adjugés
au plus offrant et dernier enchérisseur

OCCUPATION : Au jour de l'établissement du PV descriptif du 17 septembre 2024, le bien est occupé par un locataire selon bail signé le 1^{er} mai 2024 pour une durée de 3 ans moyennant un loyer mensuel de 670 euros par mois outre les taxes récupérables et provision sur charges initiales de 100 euros.

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :

Le cahier des conditions de la vente est déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE où il peut être consulté.

Seuls les avocats inscrits au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE peuvent soutenir les enchères. Les frais exposés pour parvenir à ladite vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Au cabinet de l'avocat poursuivant et sur les sites **www.avoventes.fr** et **www.drujondastros-avocats.com**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE (RG n° 24/04360)

Signé : Me Caroline PAYEN
Avocat